

Jean Jaques Buffle (1749-1788) : itinéraire d'un potier genevois

Autor(en): **Naef Galuba, Isabelle**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **42 (1994)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JEAN JAQUES BUFFLE (1749-1788): ITINÉRAIRE D'UN POTIER GENEVOIS

Par Isabelle Naef Galuba



1.
Plat en terre cuite. Décor peint aux engobes polychromes et gravé. Signé et daté: «1773 Fait par moi / Jean Jaque / Buffle». Diam. 38,5 cm. Genève, Musée Ariana, Inv. 17640.

«Honneur à vous, vaillants potiers de terre!
Phalange de travailleurs embarbotinés
De cet enduit sublime ne vous inquiétez guère
Votre histoire en deux mots la voici écoutez»
Louis-Vincent Dunant¹

Au cours du XVIII^e siècle, l'argenterie fut bannie des tables de la noblesse au profit de la vaisselle de porcelaine et les cours européennes s'arrachèrent le secret de la fabrication de «l'or blanc» que les alchimistes de la manufacture de Meissen n'avaient pas réussi à préserver². La bourgeoisie et la paysannerie n'échappèrent pas à ce vent nouveau et l'Europe vit éclore dans la seconde moitié du XVIII^e siècle un nombre toujours croissant de faïenceries et d'ateliers de poterie. Si les premières firent à maintes reprises l'objet de publications, les poteries quant à elles n'ont été que peu

étudiées. En Suisse, nous connaissons surtout les productions du canton de Berne, comme celles de Langnau dans l'Emmental et de Heimberg; cependant, dans la région genevoise – et en Haute-Savoie particulièrement –, foisonnaient aussi les ateliers de poterie³. A Genève même et dans les environs, les spécialistes privilégièrent l'étude des désormais célèbres manufactures de faïence⁴ et de porcelaine, à Carouge et à Nyon. Seul Waldemar Deonna, à la lumière des trouvailles archéologiques et de quelques archives familiales, entreprit de soulever un coin du voile en posant

quelques jalons d'une histoire de la céramique genevoise⁵. Le monde des «petits» ateliers de poterie offrait donc un terrain pratiquement inexploré.

S'il apparaît fort probable que les collections genevoises et régionales possèdent un certain nombre de pièces issues d'ateliers locaux, leur identification reste problématique, faute de pouvoir s'appuyer sur des sources écrites ou des inscriptions autographes. Il s'avère encore plus laborieux de s'intéresser aux hommes, à ceux-là mêmes qui pétrirent l'argile, tournèrent et modelèrent la pâte, et qui décorèrent la terre de motifs peints et gravés dont l'iconographie rustique nous promène parfois à travers toute l'Europe. Ces artisans ne laissèrent que très occasionnellement leur nom ou leur marque sur des objets domestiques voués par leur relative fragilité et par leur usage quotidien à tous les destins, excepté celui de l'éternité.

Parmi ses collections de poterie populaire, le Musée Ariana possède un plat de terre cuite signé d'un certain Jean Jaques Buffle et daté de 1773 (fig. 1)⁶. Lorsque au hasard des pages d'une publication parut la mention d'un «Buffle tourneur ayant travaillé à Genève»⁷, nous nous sommes sentie comme le chercheur d'or contemplant sa première pépite. Qui était Buffle? Quelle avait été sa contribution aux arts de la terre et du feu? Cette quête nous permettrait-elle d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire de la céramique genevoise? Pour répondre à ces questions et pénétrer dans l'univers méconnu des poteries du XVIII^e siècle, nous avons tenté de retracer le parcours de Jean Jaques Buffle.

LES ANCÊTRES BUFFLE

Au printemps 1717, Jean I Buffle, originaire de Vandœuvres, prenait Susanne Cougnard pour épouse en l'église de Saint-Pierre⁸. Quatre ans plus tard, le 5 février 1721, vint au monde dans le village de Chêne Jean II, le futur père de Jean Jaques⁹. En mars 1746, Jean II épousa Marie Marguerite Himly¹⁰, bourgeoise de La Neuveville. Un mois auparavant, le «potier de terre et faiseur de fourneaux»¹¹ avait été reçu habitant de Genève¹². De Jean II Buffle, nous n'avons ensuite guère entendu parler, si ce n'est lors du baptême de son fils Jean Jaques, et dans le registre des décès du Petit-Saconnex où un «Jean Buffle fils de Jean, âgé de 29 ans, enterré le 2^e 8^{bre}» est cité en l'an 1750¹³. La précision de son âge à sa mort ainsi que plusieurs mentions posthumes dans des documents relatifs à sa veuve corroborent la possibilité que le Buffle décédé à Saconnex soit bien Jean II qui naquit en 1721. D'autres investigations permettraient peut-être de vérifier si Jean II Buffle travailla dans une poterie à Saconnex. On suppose que des ateliers existaient céans puisque avant 1764, Léonard Racle – faïencier,

dessinateur-architecte et ami de Voltaire – «... s'initia au Grand-Saconnex à l'art de la céramique auprès de maîtres-potiers [...]»¹⁴. Racle aurait ensuite ouvert une «manufacture de céramique dans le pays de Gex», puis à Versoix une tuilerie-briqueterie vers 1771 et une faïencerie en 1775¹⁵.

CŒUR QUI TOUJOURS SOUPIRE N'AURA JAMAIS QU'UN DÉSIR

Jean Jaques Buffle naquit le 18 juin 1749 et fut baptisé le vingt-deuxième jour de ce mois dans la paroisse de Saint-Gervais¹⁶. A peine âgé d'un peu plus d'une année, il se retrouvait orphelin de père. Il ne resta pourtant pas longtemps seul avec sa mère puisqu'en février 1752 celle-ci se remariait à Jean Faure, demeurant à Châtelaine¹⁷. Jean Faure était originaire du Dauphiné et, comme bon nombre de ses confrères provenant de la même région, il exerçait la profession de potier de terre¹⁸. Or, il se chargea de l'éducation du petit Jean Jaques et, fût-ce par goût ou par tradition familiale, celui-ci embrassa le métier de son père et de son beau-père.

De l'enfance et de l'adolescence de Jean Jaques, nous ne connaissons rien de plus et c'est en 1773, grâce au plat conservé au Musée Ariana, que nous retrouvons la trace de notre artisan. Cette œuvre, où le jeune Buffle, alors âgé de 24 ans, a gravé avec fierté ces quelques mots «fait par moi / Jean Jaque / Buffle», est techniquement tout à fait traditionnelle. Le support de terre est revêtu d'engobe «blanc», puis gravé et peint aux engobes rouge, brun et vert¹⁹, avec l'outil caractéristique des décorateurs de poterie domestique: le barolet²⁰. Une glaçure plombifère transparente renforce et imperméabilise la pièce qui est cuite en basse température²¹. Son diamètre de 38,5 centimètres classe cependant ce plat hors des normes habituelles.

Sur le marli, au bord pincé et orné de touches d'engobes, court une guirlande sinueuse composée de deux rangées de feuilles opposées longeant une arête centrale. Au creux de chaque courbe s'insère une petite fleur, tantôt une rose, tantôt une corolle en forme de tulipe. Au centre figure un trèfle à quatre cœurs, agrémenté de fougères souples et de bouquets sauvages stylisés. Dans le motif central s'inscrit un poème d'amour dont chaque strophe égrène ses vers tendres, gravés d'une main habile:

«Je voudrait pouvoir me defandre dun si doux anguage-
mant mais est las mon cœur et trop tandre il chéri trop
son tourmant

Savoir telmen te le dire voila l'amour et mon plaisir mon
cœur qui toujours soupire naurat jamai qun desir



2.
 Détail de la figure 1. Poème gravé dans le motif central.

Je voudrait pouvoir me defandre dun si doux
anguagement et las mon cœur et trop tandre il chairi trop
son tourmant

Dans tai yeux charmante maitrise lamour quache son
flanbau tai yeux lui seur [...]es dechaines et ton sain fut
son bersau»

Un tel sujet d'ornementation émerge du répertoire décoratif coutumier de la poterie aux engobes. Le potier usa-t-il de son art pour déclarer sa flamme à une belle qui lui aurait insufflé cet élan lyrique ou bien emprunta-t-il ces quelques vers à un poète de l'époque? Le style et le rythme de l'écriture pourraient également évoquer le domaine de la chanson populaire qui, au XVIII^e siècle, s'inspira notamment de la Pastourelle médiévale²². Les troubadours ré-interprétèrent au goût du jour les histoires des bergères et de leurs galants d'où ressortent les deux grands thèmes du succès et de l'échec du galant. Le ton désolé de nos «couplets» suppose d'ailleurs une première et dernière déclaration d'un amour qui n'aura d'autre récompense qu'un «cœur qui toujours soupire». Quelle femme ne se serait point émue de cette tournure poétique, ou tout au moins de l'original support par lequel elle lui était adressée? Si ces lignes ne sont pas de son cru, elles nous assurent pour le moins que Buffle n'était pas illettré, bien qu'il eût de l'orthographe une vision quelque peu hasardeuse. La tradition orale et la chanson furent par ailleurs, à l'époque, l'un des véhicules éducatifs qui permirent à la classe populaire d'élever son niveau intellectuel²³.

L'INDÉPENDANCE PROFESSIONNELLE, MAIS À QUEL PRIX?

Le 22 mars 1775, Jean Jaques Buffle signait devant notaire une obligation pour un emprunt de deux mille quarante florins à François Hugonnet. Sa mère et son beau-père firent office de témoins et se portèrent garants à condition que la somme soit «employé par lui à son établissement dans la dite profession de potier de terre»²⁴. De fait, trois jours plus tard, Jean Jaques concluait un contrat de bail de quatre ans pour une «maison située aud. lieu de Drise, soit aux Chapelles» au-dessus de Carouge²⁵. L'habitation consistait en quatre chambres, y compris la cuisine, réparties sur deux étages, et «de plus une boutique soit poterie en terre dessous»²⁶. Le bail assignait encore un grenier, une cave «pour y mettre un tonneau de vin», une place couverte pour protéger le bois, un jardin, «plus un four pour cuire les ouvrages de poterie»²⁷. Le loyer annuel s'élevait à cent vingt-six livres. Buffle s'engagea à payer la moitié d'avance et le reste chaque six mois pourvu que le bailleur Christ Aldy lui laissât la jouissance d'un «tour, et un moulin pour broyer les vernis; cent et douze planches pour faire

sécher les ouvrages plus un mortier de pierre pour tenir la braise, plus deux fosses [...] pour y tenir la terre de lad. poterie [...]»²⁸. La maison, complètement équipée en atelier, n'accueillait pas son premier potier, puisque le précédent locataire, Etienne Noyé, avait exercé la même profession²⁹.

Dans les temps qui suivirent, les affaires ne durent pas être florissantes et l'installation s'avéra probablement plus onéreuse que Buffle ne l'avait imaginé. Il s'enlisa dans les dettes. Il n'avait pas encore honoré sa première créance avec le sieur Hugonnet qu'en novembre de la même année, Jean Faure, son beau-père, accourait à la rescousse en lui prêtant trois cent soixante-neuf florins et neuf sols que Jean Jaques promit de rendre «dans une année avec intérêt au quatre et demi pour cent par an [...]»³⁰.

ROANNE: UNE NOUVELLE VIE

Jean Jaques ne tint pas les quatre années de bail. Le 1^{er} juin 1777, Sébastien Nicolas accueillait un nouvel ouvrier dans sa faïencerie de Roanne: «Le Sieur Jean Jaques Buffle, tourneur en fayance de Genève»³¹.

Sébastien Nicolas, un fabricant de faïence originaire de Saint-Vallier dans la Drôme, était arrivé à Roanne vers 1765 et s'était mis au service de Jacques Maurice Gay, directeur de la faïencerie des Ursules. Puis, en 1772, il avait ouvert à la rue Poisson sa propre manufacture, reprise en 1796 par ses trois fils. Les descendants de Nicolas conservèrent les archives familiales, aujourd'hui déposées à la Bibliothèque municipale de Roanne. Parmi ces documents figure un grand cahier sur lequel Sébastien Nicolas inscrivit diverses remarques, entre autres le nom de ses employés, la nature de leur production et leur salaire. Ainsi, dès son arrivée, Buffle reçut «20 livres par mois et sa table»³², rétribution qui le plaçait parmi les ouvriers les mieux rémunérés de la manufacture. Entre le 22 juin et le 9 octobre 1777, Buffle gagna la somme de quatre-vingt-onze livres pour son travail³³. Le livre de Nicolas contient aussi un aperçu des «marchandises faites par monsieur Buffle tourneur en faïence»³⁴. Nous ne transcrivons pas la liste exhaustive de cette production qui se compose par exemple de soupières, casseroles, écuelles, terrines, pots à bouillon, sucriers, pots à moutarde, de diverses tailles. Chaque série est indiquée en nombre de pièces avec son prix de revient, telles ces «500 douz. de cafetières à 12 s. la douz.» ou encore ces «48 soupières grandes à 20 s. la Douz.»³⁵.

Jean Jaques s'intégrait si parfaitement à sa nouvelle situation que le 10 janvier 1778, il épousa une jeune Roannaise, Catherine Belin, fille du tailleur d'habits Jean Belin³⁶.

Quatre jours auparavant, il avait abjuré «les erreurs de Calvin» en l'église Saint-Etienne de Roanne³⁷. Exilé de sa terre genevoise en pays catholique et indissolublement lié à cette communauté religieuse par son mariage, Buffle semblait vouloir renier son passé et tourner définitivement une page de sa vie. Il ne continua probablement pas à travailler à la faïencerie Nicolas. En effet, le 9 mai 1778 Sébastien Nicolas «solde tout compte avec monsieur Le Buffle tourneur en faïence»³⁸. Jean Jaques se remit peut-être une nouvelle fois à son compte. Toujours est-il qu'en 1781, le couple demeurait encore à Roanne où le «potier de terre» est mentionné à diverses reprises lors des audiences du Bailliage de Roanne³⁹. Après cette date nous perdons sa trace pendant plusieurs années.

L'EXIL EN FRANCE, CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Quelles furent les causes qui amenèrent Jean Jaques Buffle à fuir Genève, alors qu'il était établi dans ses murs? Les voies d'interprétation sont nombreuses et variées.

A une époque où des vagues incessantes de huguenots continuaient de trouver refuge à Genève⁴⁰, on peut s'étonner qu'à l'inverse du bon sens un potier protestant soit parti s'installer en terre catholique. Parmi les motivations susceptibles de l'avoir poussé à une telle décision, des motifs économiques et sociaux sont probables.

Nous avons précédemment constaté que Buffle semblait se débattre dans les problèmes financiers. Réussit-il à rembourser sa première dette, quitte à alourdir la créance familiale? Mena-t-il son atelier à la faillite? Ces hypothèses se justifient *a priori*, car un patron n'aurait eu aucune raison valable d'abandonner une affaire florissante. En outre, Jean Jaques Buffle connaissait peut-être le sieur Nicolas. Ce dernier aurait pu lui faire une offre de travail alléchante, car, nous l'avons remarqué, Jean Jaques fut très bien payé.

Lorsque Buffle quitta Genève, s'agissait-il d'un exil prémédité ou d'une fuite en catastrophe? Notre perplexité a été alimentée par une source épistolaire, datée de 1781, dont nous retranscrivons le texte. La lettre est adressée à «Monsieur Nicolas marchand fabricant en faïence et porcelaine dans la rue Poisson, à Roanne en Forez»:

«Monsieur.

J'ai hésité longtemps si je devais prendre la liberté de vous écrire, je craignais, Monsieur, de vous importuner mal à propos. Mais l'idée de votre complaisance m'a déterminé. Je voulais donc vous prier, Monsieur, de m'informer du nommé Jean Buffle qui a dû être chez

vous il y a quelques années, de me dire, sans même lui en rien communiquer s'il y est encore et dans le cas contraire voulez vous bien me faire l'honneur de m'écrire où il s'est retiré si vous le savez. Ne serait ce point abuser de votre bonté que de vous prier, Monsieur, de m'honorer d'une réponse par le premier courrier. Si vous daignez condescendre à cela vous obligeriez sensiblement celui qui a l'honneur d'être

Monsieur Votre très humble et obéissant

Dl. Freydig

P.S. Vous aurez la bonté d'adresser votre réponse à Monsieur Daniel Freydig à la Monnaie à Genève.
Genève le 13 septembre 1781.»⁴¹

Cette missive a peut-être bien intrigué son destinataire autant que nous! Au moins Buffle n'était-il pas parti sans en avertir personne puisque Freydig connaissait sa destination. Par contre, Freydig semblait être sans nouvelles depuis plusieurs années. Mais qu'était-il donc arrivé de si grave qu'il désirât s'informer de Buffle «sans même lui en rien communiquer», et qu'est-ce donc qui requérait l'urgence du «premier courrier»?

Freydig, prénommé Jean Daniel et né le 16 novembre 1756, étudia les lettres, la philosophie et la théologie à Genève, puis devint pasteur. Il accéda à la Bourgeoisie de Genève en 1791 et termina sa vie à Saint-Gall⁴². Nous n'avons pas la solution à cette mystérieuse lettre, mais on pourrait imaginer des relations d'ordre familial entre le pasteur et Buffle. En effet, on retrouve Frederich Freydig, le père de Jean Daniel, cité comme témoin dans le contrat de mariage du demi-frère de Buffle⁴³.

Pour revenir aux causes de l'exil de Jean Jaques, outre les préoccupations financières et familiales, n'oublions pas que Buffle était un natif de Genève et qu'il n'occupait donc pas une position sociale très enviable⁴⁴. Dès le début du XVIII^e siècle, Genève fut travaillée par de graves conflits sociaux. La bourgeoisie, classe marchande, pivot économique de la société genevoise, s'insurgea contre «l'oligarchie aristodémocratique» des quelques familles régnantes qui monopolisaient la totalité des droits civils et politiques⁴⁵. Les natifs, dans l'espoir d'améliorer leur condition encore plus défavorisée, rejoignirent les rangs des protestataires. Ces querelles troublèrent Genève tout au long du siècle, passant par des périodes de crises sévères au cours desquelles les natifs gagnèrent quelques rares privilèges⁴⁶. Ces vicissitudes pourraient expliquer l'exil d'un potier.

Par ailleurs, nous ne savons pas dans quelle mesure ce métier était reconnu. Les potiers de terre formaient certainement une caste professionnelle faible, en comparaison des métiers de la «Fabrique» d'horlogerie et de bijouterie,

ou de l'indienne par exemple. Ils ne disposaient vraisemblablement pas d'une structure corporative ancienne. Cependant, leur profession aurait pu se constituer en maîtrise et donc se soumettre à des directives strictes, comme c'était le cas des potiers d'étain et des imprimeurs⁴⁷. Nous n'avons trouvé aucun document concernant l'organisation professionnelle des potiers de terre; pourtant, dans les actes notariés, Jean Jaques Buffle et Jean Faure sont appelés «m^e potier», «m^e terrassier» ou encore «maitre faiencier»⁴⁸. Cette terminologie reste néanmoins confuse et arbitraire: Buffle est signalé à d'autres reprises comme «garçon potier» ou simplement «potier en terre». On rencontre le même problème avec les «maîtres peintres». Nombre d'entre eux étaient des immigrants venus de France, où l'appellation «maître» signifiait de fait l'appartenance à une corporation. Installés à Genève, ils conservèrent cet attribut. On peut donc se demander si le cas ne se répéta pas pour plusieurs autres métiers et notamment pour les potiers. Evidemment, Buffle n'était pas un immigré, mais le terme «maître» a pu être utilisé par contagion. Quoi qu'il en soit, pour ces professions toutes confondues, l'enjeu résidait dans le statut social et les natifs n'obtinrent «d'être admis avec les mêmes droits que les Citoyens à toutes les maîtrises et à toutes les espèces de commerce» qu'à partir de 1781⁴⁹.

Enfin, le marché de la poterie semblait soumis à forte concurrence. Alors qu'en France, le commerce de la céramique était protégé depuis 1709 par des édits royaux interdisant l'importation de «porcelaines, fayences et poteries étrangères»⁵⁰, en Suisse romande la production ne suffisait pas à couvrir tous les besoins. A Genève et dans le canton de Vaud, les autorités avaient accordé aux marchands ambulants la permission de vendre leurs produits. En 1764, les potiers de terre de Lausanne, Morges et Rolle présentèrent à Berne une pétition qui visait à mettre un terme à cette concurrence néfaste. A la suite de cette requête, les colporteurs reçurent l'interdiction de vendre, hormis sur les marchés désignés par les autorités⁵¹.

Dans son «Rapport sur les arts et professions, plan de lois ou de réglemens qui peuvent faire prospérer l'industrie dans la République de Genève», adressé au Comité Législatif en 1794, Jean-Pierre Saint-Ours propose quelques principes pour «rétablir cette égalité de bonheur dont tous les hommes sont dignes, et particulièrement cette classe indigente qui, industrieuse, fait de l'emploi des heures son unique subsistance»⁵². Il préconise, entre autres, pour arrêter le «flot de mauvaises marchandises» qui arrive à Genève à grands frais, que l'on combatte «le peu de considération, le mépris même que nous laissons échapper sur toutes les professions qui ne sont pas à l'ombre des lettres, de l'horlogerie, du commerce, professions souvent de la première utilité»⁵³. Parmi ces dernières, Saint-Ours cite à plusieurs

reprises celle de la poterie qui est «restée pour les vases d'usage ordinaire, dans le même état où elle était il y a un siècle, parce que le goût n'a imprimé aucune valeur sur la main d'œuvre, ce qui nous eût rendu tous nos voisins tributaires, si l'on avait pu les surpasser. [...] C'est ainsi que plusieurs villes obtinrent avec des vases de terre ou des carrières de marbre, une opulence et une célébrité [...]»⁵⁴. Enfin, l'auteur ajoute qu'outre les préceptes d'égalité morale et commerciale, il faudrait aussi se préoccuper du bien-être physique des concitoyens afin de les préserver de «ces contrariétés qui motivent leur émigration»⁵⁵.

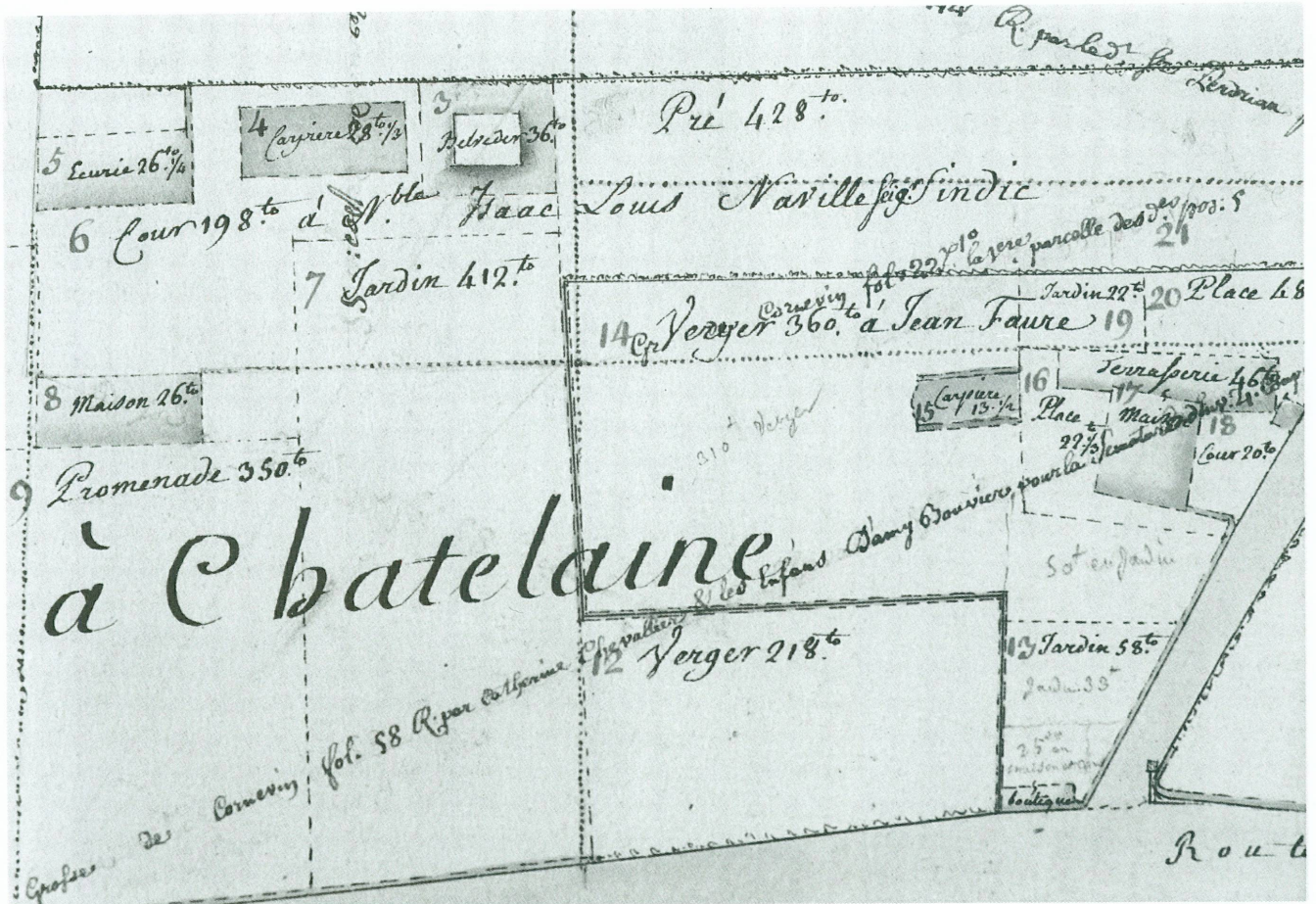
LE RETOUR

Le mardi 16 octobre 1788, à six heures du matin, «Jean Buffle des Pâquis Potier de terre, âgé de 40 ans» mourut d'hydropisie de poitrine à l'Hôpital général. Cet avis, qui figure au Registre des Morts genevois⁵⁶, constitue l'une des dernières sources mentionnant Jean Jaques Buffle, dont nous avons perdu la trace dès 1781 à Roanne. L'artisan serait donc revenu à Genève. Son retour présente le phénomène inverse à son départ, à savoir qu'un homme désormais catholique revint en pays protestant.

Le fait en soi ne pose pas grand problème. A cette époque, Genève recensait quelques domiciliés catholiques qui obtenaient une permission de séjour pour trois mois renouvelables. Néanmoins le cas de Jean Jaques était nettement plus complexe à savoir qu'un natif protestant, ayant renié sa foi, eût l'insolence de revenir dans sa patrie. Buffle et sa femme n'apparaissent ni dans le registre des étrangers domiciliés à Genève, ni dans celui des catholiques romains titulaires d'un permis de séjour. De retour au pays, Buffle avait-il dissimulé sa nouvelle religion? S'était-il reconverti? En cette fin de XVIII^e siècle, l'atmosphère n'était plus à une «foi héroïque», et un certain opportunisme n'est pas invraisemblable.

Jean Jaques, à sa mort, habitait aux Pâquis. Qu'un potier de terre ait demeuré dans ce quartier n'a rien de sensationnel. Plusieurs sources révèlent effectivement que de nombreux ateliers de poterie – particulièrement des tuileries – étaient implantés aux Pâquis dès le XV^e siècle⁵⁷. Le faiencier Moyse Baylon, qui se fixa par la suite à Nyon, arriva en 1775 «aux Pâquis, où existait depuis 1682 une petite fabrique de faïence»⁵⁸. En outre, sur le plan cadastral de la banlieue de Cornavin, établi par Mayer en 1788, figurent au moins deux «poteries» ou «terrassières»⁵⁹. Buffle aurait vraisemblablement pu travailler dans l'un de ces ateliers.

Jean Jaques Buffle était semble-t-il fils unique. Il n'eut apparemment aucune progéniture avec sa femme, puisque



3. Plan de vérification de la banlieue de Cornavin, établi par Mayer en 1788. Détail de la planche 24. Archives d'Etat de Genève, Cadastre B 86.

Catherine Belin, veuve, est désignée «héritière de Jean Jacques Buffle»⁶⁰.

Après sa mort, sa femme aurait habité Nyon, selon une source roannaise⁶¹. Nos recherches dans les archives communales de Nyon n'ont pas attesté sa présence. En outre, les sujets catholiques semblaient être mal accueillis dans cette ville: «... en mars 1789, il revient au Conseil un fait scandaleux. Le sieur Baylon a reçu chez lui sans le prévenir un homme catholique, avec sa femme et un enfant! Cela ne se peut tolérer, et ordre sera donné à ces intrus de quitter le pays»⁶². Catherine Belin aurait pu apprendre le métier de son mari et plus tard travailler à la faïencerie ou à la manufacture de porcelaine de Nyon. Les femmes n'étaient pas absentes de la profession et s'occupaient souvent à la décoration des pièces. Quoi qu'il en soit Catherine retourna à Roanne où elle convola en 1797 avec le citoyen François Carpeaux⁶³ et mourut en 1824.

DES MÉANDRES DE LA GÉNÉALOGIE

Au détour des branches d'un arbre généalogique plutôt labyrinthique, nous avons découvert plusieurs bourgeons qui méritent d'être ici signalés.

Jean Jaques Buffle avait peu connu son père Jean II, mais par un tournant du destin, il fut éduqué par un maître potier, son beau-père Jean Faure.

Fils de Jean Pierre et originaire de Bourdeaux (Drôme), Jean Faure fit probablement partie des immigrés huguenots qui quittèrent le Dauphiné pour recommencer leur vie plus à l'est, accueillis dans la «Rome protestante». Nous éviterons de confondre Faure avec son contemporain et homonyme Jean Fore, un potier venu de Saint-Sauveur-en-Montagut dans le Vivarais⁶⁴, qui aurait créé la première poterie sise à Plainpalais et dont la fille aurait épousé le



4.
Vase de jardin. Faïence peinte en vert et violet-manganèse de grand feu. Signé sur la base: «I D .1787. Faure». Haut. 80, diam. 41,5 cm. Genève, Musée Ariana, Inv. AR 2753.

faïencier Honoré II Blavignac⁶⁵. Nous rencontrons le maître potier Faure, «demeurant à Châtelaine», dans deux actes notariés par lesquels il emprunta mille cinq cents florins en 1763, puis cent écus en 1768⁶⁶. Il possédait une poterie-terrassière dans le quartier de Châtelaine (fig. 2), où le plan Mayer de 1788 lui attribue les parcelles 13 à 20. Le lot comprenait une maison et une terrassière, une cour, deux jardins, un verger, deux places et une carpière, le tout s'étendant sur plus de cinq cents quatre-vingt-dix toises⁶⁷. La dernière récapitulation des propriétaires, datant de 1797, signale Jean Faure au même endroit.

Jean Faure et Marie Marguerite Himly, la mère de Jean Jaques, eurent un fils Jean David⁶⁸, qui, par conséquent, était le demi-frère de Buffle. Jean David Faure ne faillit point à la coutume et devint potier de terre⁶⁹. Le Musée

Ariana conserve un vase de jardin, en faïence peinte en vert et violet de grand feu, attribué à Jean David (fig. 3). La pièce est signée et datée à la base, sur un côté du pied: «I D .1787. Faure»⁷⁰. Le vase, d'une hauteur de 80 cm et d'un diamètre maximal de 41,5 cm, provient des collections que Gustave Revilliod légua en 1890 à la Ville de Genève. Sa forme et son ornementation néo-classique rappellent le décor des «vases d'amortissement» qui couronnaient certains poêles en faïence de la même époque⁷¹. Jean David fabriqua aussi des poêles, comme en témoigne celui qui est conservé à l'annexe du Musée d'ethnographie à Conches et dont un carreau est daté et signé: «1800 / IDF» (fig. 4)⁷².

Pendant l'hiver 1775, Jean David Faure épousa «Jeanne Pernette Glaus, fille de Hon^e Christ Glaus m^e thuillier originaire de Ruggisberg canton de Berne, habitant à Fernex [...]»⁷³. Ce Christ Glaus n'est autre que le Clauss qui arriva en 1749 à Ferney et se vit remettre par Madame Denis, en 1761, «à titre d'abergement et moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 96 livres, la tuilière [...]»⁷⁴. Cet atelier et ses dépendances appartenaient depuis le milieu du XVII^e siècle aux seigneurs ferneysiens. Voltaire, dont la correspondance mentionne le tuilier Clauss en termes peu flatteurs, usa et abusa cependant des services de la tuilerie en commandant des «Milliers de tuiles courbes et plates, carrons et chaperons [...]»⁷⁵ lorsqu'il réaménagea Ferney. Tandis que de nombreux artisans étaient débauchés après la mort de Voltaire, la tuilerie Clauss ne périçlita pas. Bien au contraire, elle prospéra et fut exploitée par le fils Jean Louis et le petit-fils de Christ Clauss, Jean Pierre, jusqu'en 1838.

UN RÉSEAU D'ATELIERS GENEVOIS

Bien que, jusqu'à présent, nous n'ayons pu encore identifier aucune autre pièce de Jean Jaques Buffle⁷⁶, nous ne désespérons pas qu'une visite dans les collections régionales ou une découverte archéologique dévoilent d'autres éléments de sa production genevoise. La famille Faure forme aussi un puits riche en informations qu'il faudra exploiter.

A travers le périple des potiers que nous avons rencontrés au cours de notre quête et autour des noyaux où leurs vies se croisent, on voit se dessiner tout un réseau d'ateliers dans la région genevoise. Châtelaine, les Pâquis, Plainpalais, Saconnex, Carouge, Versoix et Ferney ne sont probablement que le début d'une longue liste. Si nous avons pu éclairer quelques points de l'histoire de ces ateliers et de leurs ouvriers, il faut persévérer pour qu'elle ne retombe pas dans l'oubli, ni dans ce «mépris injuste»⁷⁷ dont elle a souffert pendant longtemps.

5. Carreau de poêle (détail). Faïence peinte en camaïeu violet-manganèse de grand feu. Signé et daté: «1800 / IDF». Conches, annexe du Musée d'ethnographie.



Abréviation:

AEG: Archives d'Etat, Genève.

Notes:

- 1 *Ferney-Voltaire Pages d'histoire*, Cercle d'Etudes Ferney-siennes – Académie Candide, Annecy, 1984, p. 273.
- 2 *La porcelaine*, cahier édité par le Musée Ariana, Genève, 1993.
- 3 La plupart de ces ateliers furent créés entre 1750 et 1800 et se développèrent au XIX^e siècle. Cf. Isabelle NAEF, *Céramique populaire de Haute-Savoie et de Genève: étude des plats et assiettes, et de leur décor*, dans: *Bulletin annuel du Musée d'ethnographie de Genève*, n° 28, 1985, pp. 78-79.
- 4 Les termes «faïence» et «poterie» n'imposent pas une exclusivité professionnelle dans ce contexte. Les potiers du XVIII^e s. ont souvent fabriqué des pièces de faïence, les poêles par exemple. Cependant chaque terme a une signification technique particulière. La faïence est une terre cuite en haute température (env. 1000°C) et caractérisée par un revêtement d'émail stannifère. La poterie désigne une terre cuite en basse température (850-900°C), revêtue généralement d'une glaçure au plomb. Le terme «poterie» est utilisé pour définir tant l'atelier que sa production.
- 5 Waldemar DEONNA, *Les Arts à Genève des origines à la fin du XVIII^e siècle*, Genève, 1942, pp. 255-258 et 493-494.
- 6 Musée Ariana, Inv. 17640, exposé dans la salle 11, vitrine 3.
- 7 NOUVEAU TARDY, *Poteries grès faïences*, t. 5, Mayenne, 1986, p. 67.
- 8 AEG, E.C., B.M. (Registre des baptêmes et mariages), Saint-Pierre 12. Nous trouvons par la suite le nom de «Cougnard» sous des orthographes très différentes: «Canniot», «Canoux», «Congnard», souvent difficiles à déchiffrer.
- 9 AEG, E.C., Chêne-Bougeries 2.
- 10 Ce nom est aussi orthographié «Hiemely» et «Imeli».
- 11 AEG, Habitation, A.4, p. 231. Le terme «fourneau» sera pris dans le sens de «poêle de chauffage».
- 12 *Ibid.* L'habitant n'est pas un domicilié au sens propre. Il acquiert le droit d'habitation moyennant le paiement d'une taxe. Son descendant est appelé «natif». Habitants et natifs ne détiennent aucun droit politique et souffrent de restrictions, notamment dans leur activité professionnelle.
- 13 AEG, E.C., Petit-Saconnex 5.
- 14 *Ferney-Voltaire...*, *op. cit.*, p. 281; *Voltaire chez lui. Genève et Ferney*, sous la direction d'Erica DEUBER-PAULI et Jean-Daniel CANDAU, Genève, 1994, *passim*.
- 15 *Ferney-Voltaire...*, *ibid.* Un poêle en faïence émaillé bleu, de style Rococco, est attribué à Léonard Racle (1736-1791) et conservé au Musée Ariana, Inv. 4206. Il ne porte aucune signature, ni date.
- 16 AEG, E.C., B.M. Saint-Gervais 13, p. 115. Le nom s'orthographe également «Bufle».
- 17 AEG, E.C., B.M. Saint-Gervais 13, p. 38.
- 18 AEG, Notaires, Jaques Mercier et Jean-Jaques Dunant, vol. XII, p. 429.
- 19 L'engobe est un mélange de terre et d'eau qui peut être coloré par l'ajout d'oxydes métalliques. La palette des additions de couleur est simple, car soumise aux contraintes de la cuisson. En général, on trouve les vert de cuivre, rouge de fer, brun-noir de manganèse et bleu de cobalt (plus rare). Cette technique a été utilisée par tous les décorateurs de poterie domestique et persiste encore. Par extrapolation, on parle souvent de «poterie aux engobes» pour désigner la poterie populaire décorée.
- 20 Arnold VAN GENNEP, *Les poteries populaires décorées de la Haute-Savoie*, dans: *Art populaire en France*, troisième année, 1931, pp. 55 et 65-66.

- 21 La pièce subit une cuisson oxydante à 850-900°C et l'engobe de fond jaunit sous l'effet de la chaleur et du plomb contenu dans la glaçure.
- 22 Jacques URBAIN, *La Pastourelle française en Suisse romande du Moyen Age à nos jours*, Yverdon-les-Bains, 1986, pp. 35-36. Nous remercions M. Alain Grosrichard, professeur de littérature et langue française à l'Université de Genève, qui nous a suggéré cette approche.
- 23 Edgar PIGUET, *L'Évolution de la Pastourelle du XII^e siècle à nos jours*, Berne, 1927, p. 173: «Puis c'est le tour des paysans pour lesquels on réimprime, au XVIII^e, les recueils édités et vendus à Paris [...]. Ces recueils servent de modèles aux rimeurs villageois [...]».
- 24 AEG, Notaires, Mercier et Dunant, vol. XII, pp. 121-123.
- 25 AEG, Notaires, Henry Chaumontet (de Chaulmontet), 1775, f° 40.
- 26 *Ibid.*
- 27 *Ibid.*
- 28 *Ibid.*
- 29 *Ibid.* La localisation précise de l'atelier nous permettrait certainement de découvrir si la «Poterie de la Chapelle» que Marcel Noverraz fonda en 1922 était située en ces lieux. Cf. *Noverraz, potier à Carouge*, cat. d'exp., Carouge, 1988, p. 7.
- 30 AEG, Notaires, Mercier et Dunant, vol. XII, p. 429.
- 31 René MANCEY, Jean BROISIN, *Faïences de Roanne. Histoire d'une recherche*, [Meudon], 1982, p. 81.
- 32 *Ibid.*
- 33 Bibliothèque municipale de Roanne, Archives de la famille Nicolas, f° 8.
- 34 *Ibid.*, f° 73.
- 35 *Ibid.* Il faut comprendre «sols» pour «s.».
- 36 Archives de la Mairie de Roanne, 10. 1. 1778.
- 37 Archives de la Mairie de Roanne, Registre paroissial, 6. 1. 1778.
- 38 Bibliothèque municipale de Roanne, Archives de la famille Nicolas, f° 81.
- 39 Bibliothèque municipale de Roanne, Archives du Bailliage, 11B, reg. 44.
- 40 Herbert LUTHY, *La Banque protestante en France de la Révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution*, t. I, Paris, 1959, p. 38.
- 41 Bibliothèque municipale de Roanne, Archives de la famille Nicolas.
- 42 *Le Livre du recteur de l'Académie de Genève (1559-1878)*, t. III, Genève, 1972, p. 365.
- 43 AEG, Notaires, Mercier et Dunant, vol. XII, p. 442.
- 44 Sur le statut de natif, voir note 12.
- 45 H. LUTHY, *op. cit.*, pp. 39-40.
- 46 Louis BINZ, *Brève histoire de Genève*, Genève, 1985, pp. 40-47.
- 47 Anne-Marie PIUZ, Liliane MOTTU WEBER *et alii*, *L'Économie genevoise, de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime XVI^e-XVIII^e s.*, Genève, 1990, p. 397.
- 48 Pour Buffle: AEG, Notaires, Mercier et Dunant, vol. XII, p. 429; Archives de la Mairie de Roanne, 6.1.1778 (contrat de mariage). Pour Faure: AEG, Notaires, Jaques Mercier, vol. III, p. 179; AEG, Notaires, Mercier et Dunant, vol. VI, p. 82; vol. XII, pp. 121, 429 et 442.
- 49 A.-M. PIUZ, L. Mottu WEBER *et alii*, *op. cit.*, p. 401.
- 50 Thérèse BOISSONNAS-BAYLON, *Faïenceries et faïenciers de Lausanne, Nyon et Carouge*, dans: *Nos Anciens et leurs Œuvres*, t. VIII, deuxième série, Genève, 1918, p. 67.
- 51 *Ibid.*, pp. 67-68.
- 52 *Rapport sur les arts et professions...*, publié par Anne DE HERDT dans: *Genava*, t. XXXVII, n. s., 1989, p. 164.
- 53 *Ibid.*, pp. 160-161.
- 54 *Ibid.*, pp. 164-165.
- 55 *Ibid.*, p. 163.
- 56 AEG, E.C. Morts 67, p. 127.
- 57 Louis BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève, en 1938*, dans: *Genava*, t. XVII, Genève, 1939, p. 56.
- 58 T. BOISSONNAS-BAYLON, *op. cit.*, p. 71.
- 59 AEG, Cadastre B 86, pl. 1, parcelles n°s 54-55; pl. 2, parcelles n°s 32-33 (MAYER, Plan de vérification de la banlieue de Cornavin, Genève, 1788).
- 60 Bibliothèque municipale de Roanne, Registre des Audiences 8L/2, cote 12.
- 61 *Ibid.*
- 62 T. BOISSONNAS-BAYLON, *op. cit.*, p. 77.
- 63 Archives départementales de la Loire, Maître Auclère, An 6.
- 64 Alfred PERRENOUD, Geneviève PERRET, *Livre des Habitants de Genève 1684-1792*, tome LI, Genève, Paris, 1985, notice n° 1439.
- 65 Waldemar DEONNA, *La faïencerie Blavignac à Genève*, dans: *Les Amis de Sèvres*, n° 24, janvier 1938, p. 24.
- 66 AEG, Notaires, Mercier et Dunant, vol. III, p. 179; AEG, Notaires, Mercier et Dunant, vol. VI, p. 82.
- 67 AEG, Cadastre B 86, pl. 24, parcelles n°s 13 à 20, et B.P. NOEL, Récapitulation des propriétaires, reg. 22 à 24.
- 68 AEG, Notaires, Mercier et Dunant, vol. XII, p. 442.
- 69 A. PERRENOUD, G. PERRET, *op. cit.*, n° 6082.
- 70 Musée Ariana, Inv. AR 2753.
- 71 Marie-Thérèse TORCHE-JULMY, *Les poêles fribourgeois en céramique*, Fribourg, 1979, pp. 193 et 198.
- 72 Musée d'ethnographie de Genève, annexe de Conches, poêle situé au premier étage. Le poêle a été remonté avec des carreaux d'origines différentes. Seule la partie supérieure est attribuée à Jean David Faure, la dernière rangée inférieure et le socle sont d'un auteur inconnu.
- 73 AEG, Notaires, Mercier et Dunant, vol. XII, p. 442.
- 74 *Ferney-Voltaire...*, *op. cit.*, p. 275. *Voltaire chez lui*, *op. cit.*, pp. 231 et 237.
- 75 *Ferney-Voltaire...*, *ibid.*
- 76 Sur la base d'une seule pièce signée, il serait totalement arbitraire d'attribuer à Buffle certaines pièces de la faïencerie Nicolas.
- 77 J.-P. SAINT-OURS, *Rapport sur les arts et professions...*, l.c., p. 169.

Remerciements:

Nous tenons à remercier sincèrement Monsieur Jean Broisin qui nous a confié sa précieuse documentation sur le séjour de Buffle à Roanne.

Crédit photographique:

Musée Ariana, Genève, photo Jacques Pugin: fig. 1, 2, 4 et pl. VII.
AEG, photo Bettina Jacot-Descombes: fig. 3.
Musée d'ethnographie, Genève, photo Bettina Jacot-Descombes: fig. 5.